



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6050238

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 24/04/2026 12H13 C:000032 I:31183
V/REF : 1061327
V/Email reçu le Vendredi 24/04/2026 à 12H13

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 06897
IMMEUBLE : LES FONTAINES
1A10 LOTISSEMENT LES FONTAINES
ROUTE DU MONTCEL
01560 ST JEAN SUR REYSSOUZE

Feillens, le 18 Mai 2026

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 39 ROUTE DU MONTCEL - ST JEAN S/RESSOUZE - M/MME GALLET/DIALLO
0684460103 - LOGT 2004

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE SUITE PRESENCE IMPORTANTE DE
MOISSISURE PRINCIPALEMENT DANS LE WC
PL00001 - PL00004

Donneur d'ordre : Mme E. DUTEL

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

=====

LE 24 AVRIL 2026 A 17H45
MISE EN PRESSION
AUCUNE FUITE DETECTEE AU NIVEAU DE L'ALIMENTATION
PREVOIR LA CREATION DE 2 TRAPPEES DE VISITE DANS LES 2 WC POUR ACCES A
L'EVACUATION
LE 12 MAI 2026 A 16H30
CREATION D'UNETRAPPEE DE VISITE DANS LE WC DU HAUT POUR ACCES A
L'EVACUATION
MISE EN PLACE DE FLUO MAIS PAS DE FUITE DETECTEE AU NIVEAU DES WC
RECHERCHE DE FUITE SOUS L'EVIER
FUITE LOCALISÉE SUR LE TUYAU EAU CHAUDE
PREVOIR SON REMPLACEMENT

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 15/05/26 à 09H28 Mme E. DUTEL

GI LGESTION Email envoyé le 27/04/26 à 09H44 EDWIGE.DUTEL@SEMCODA.COM

SUITE A NOTRE INTERVENTION LE TECHNICIEN DOIT CRÉER 2 TRAPPES DE VISITES
POUR ACCÉDER A LA COLONNE D'EVACUATION. AVONS-NOUS VOTRE ACCORD POUR LE
FAIRE SUR CE BON ?
GI LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 27/04/26 A 09:42 MME DUTEL E.

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,80	46,80
2,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	1	41,60	83,20
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Dose(s) de FLUORESCENCE	1	11,77	11,77
1,00	Trappe(s) visite pvc	1	64,68	64,68
TOTAL H.T.				206,45
T.V.A. a 10,00%				20,64
TOTAL T.T.C.En EURO				227,09

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6050238

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 1061327 du 24/04/2026

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR GALLET Bertrand

MME DIALLO dibé

39 Route du Montcel

01560 ST JEAN SUR REYSSOUZE

Référence de la Demande

N°: 901 552 du 24/04/2026

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61513100

Téléphone : 06.84.46.01.03

06897-00001-00002-00004 H / Type 4 A

Date entrée: 18/04/2025

Délai

Date limite exécution : 09/05/2026

Observations

URGENT moisissure importante

Téléphone locataire entrant:

06-84-46-01-03

modif bc pour trappes

suite a votre intervention

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de deplacement	1,00	46,80	46,80	4,68	51,48
PL00004 Recherche de Fuite (Taux Horaire) moisissure tres importante sur tout le bas du logement surtout dans les wc	1,00	41,60	41,60	4,16	45,76
PL00056 Interventions Diverses suite a votre intervention validation pour creation de trappes	2,00	200,00	400,00	40,00	440,00
Total H.T.					488,40
Total TVA					48,84
Total TTC					537,24

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DUTEL Edwige le 24/04/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



Bon de Commande

N° : 1061327 du 24/04/2026

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **39 Route du Montcel 01560 ST JEAN SUR REYSSOUZE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **28/04/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1061327